

**Centre de documentation**



# L'illettrisme

---

► **Novembre 2002**  
(Dossier mis à jour en janvier 2003)

# Sommaire

<b>A) Définitions</b>	<b>p. 3</b>
<b>B) Enquêtes et chiffres</b>	<b>p. 5</b>
<b>C) Plan national d'action concertée (ANLCI)</b>	<b>p. 6</b>
C-1) Quatre orientations pour 2002-2003	
C-2) Plan national d'action du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche	
C-3) Liste des participants	
<b>D) Bibliographies</b>	<b>p. 16</b>
E-1) Ouvrages	
E-2) Articles de périodiques	
<b>E) Lu dans la presse</b>	<b>p. 21</b>
<b>F) Ressources Internet</b>	<b>p. 22</b>
E-1) Sites Internet	
E-2) Documents en ligne	
<b>G) Contacts</b>	<b>p. 24</b>

## A) Définitions

### A-1) Dictionnaires de langue française

#### *Le nouveau petit Robert*

**Analphabète** : "Qui n'a pas appris à lire et à écrire"

**Analphabétisme** "État de l'analphabète, des analphabètes d'un pays"

**Illettré** : "Qui ne sait ni lire ni écrire" ; "Qui est partiellement incapable de lire et d'écrire"

**Illettrisme** : "Etat de l'illettré incapable de maîtriser la lecture d'un texte simple"

#### *Hachette : le dictionnaire*

**Analphabète** : "Qui ne sait ni lire ni écrire, synonyme d'illettré"

**Analphabétisme** "État de l'analphabète"

**Illettré** : "Qui n'est pas lettré" - "Qui ne sait ni lire ni écrire"

**Illettrisme** : "Etat de celui (celle) qui, bien qu'ayant été scolarisé, a perdu l'usage habituel de la lecture et de l'écriture"

#### *Le petit Larousse*

**Analphabète** : "Qui ne sait ni lire ni écrire"

**Analphabétisme** "État de l'analphabète, d'une population analphabète"

**Illettré** : "Qui ne sait ni lire ni écrire ; analphabète" / "Qui n'est pas lettré, inculte"

**Illettrisme** : "Etat des personnes, qui ayant appris à lire et à écrire, en ont perdu la pratique"

#### *Dictionnaire de l'Académie française*

**Illettré**, -ée adj. XVIe siècle. "Emprunté du latin illitteratus, « illettré, ignorant », dérivé de littera, « lettre ». "1. Qui ne connaît pas ses lettres, qui ne sait ni lire ni écrire. Un conscrit illettré. Une population illettrée. Par affaibl. Qui est incapable de lire un texte simple en le comprenant. Un collégien illettré. 2. Qui manque de culture, spécialement de culture littéraire. Un public illettré ou, subst., un public d'illettrés"

**Analphabète** adj. XVIe siècle. "Emprunté du grec analphabêtos, « qui ne sait ni alpha ni bêta (les premières lettres de l'alphabet grec) ». "Qui ne sait ni lire ni écrire. Un enfant analphabète. Subst. Un, une analphabète. Par exag. Personne d'une ignorance manifeste, d'une inculture flagrante. Quel analphabète ! (Aujourd'hui, on dit plus souvent Illettré.)".

**Analphabétisme** n. m. XXe siècle. Dérivé d'analphabète. : "Le fait de ne savoir ni lire ni écrire ; situation d'une personne qui ne sait ni lire ni écrire. Taux d'analphabétisme, pourcentage des analphabètes dans une population".

**Illettrisme** : n.m. Xxe siècle dérivé d'illettré : "Incapacité à lire un texte simple en le comprenant"

Ce terme apparaît uniquement dans la dernière édition en 2001.

### A-2) Définitions données par les organismes institutionnels

Parmi les définitions qui font aujourd'hui référence nous vous proposons celles de L'UNESCO, de l'OCDE, du GPLI, de l'ANLCI et d'ATD-Quart Monde. La chronologie de ces définitions montre l'évolution de cette notion et la pluralité des définitions illustre la difficulté à la définir.

\*UNESCO parle d' "**Analphabétisme fonctionnel**"

- 1958 : « Est fonctionnellement analphabète toute personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne. » (Conférence mondiale sur l'éducation des adultes de Montréal) ;

- 1978 : à cette logique de fonctionnement dans la vie quotidienne succède en 1978 une logique de développement personnel et de participation à la vie de la cité : "sont fonctionnellement analphabètes ceux qui ne sont pas capables d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabetisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de leur groupe et de leur communauté, ni de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté";

\***ATD-Quart Monde** : création du néologisme : **illettrisme**

- **1983** : "désigne les manifestations d'un type d' inaptitude et l'état dans lequel se trouve un illettré, c'est à dire une personne à qui ont été enseignées les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul et qui, pour des raisons diverses, n'a pas acquis ou conservé ces compétences élémentaires". Pour ATD-Quart Monde : illettrisme et analphabétisme désignent la même réalité.

\***OCDE** introduit la notion de **littératie**,

- **1995** : La littératie est « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités. » Cinq « niveaux de littératie » ont été déclinés.

\* **GPLI** pose des situations d'**illettrisme**

**1995** : « Le GPLI considère comme relevant de situations d'illettrisme, des personnes de plus de seize ans, ayant été scolarisées, et ne maîtrisant pas suffisamment l'écrit pour faire face aux exigences minimales requises dans leur vie professionnelle, sociale, culturelle et personnelle.

Ces personnes, qui ont été alphabétisées dans le cadre de l'école, sont sorties du système scolaire en ayant peu ou mal acquis les savoirs premiers pour des raisons sociales, familiales ou fonctionnelles, et n'ont pu user de ces savoirs et/ou n'ont jamais acquis le goût de cet usage. Il s'agit d'hommes et de femmes pour lesquels le recours à l'écrit n'est ni immédiat, ni spontané, ni facile, et qui évitent et/ou appréhendent ce moyen d'expression et de communication. »

\* **ANLCI** revient sur la notion de **l'illettrisme**.

**1999** : D'après **Marie-Thérèse Geoffroy - Directrice de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme - in**

"**Lutter contre l'illettrisme**", 1999 : "Les chercheurs, définissent l'illettrisme comme la situation de "personnes qui ne peuvent comprendre seules une information disponible sous une forme écrite, après avoir été scolarisées au moins cinq années". Ils distinguent ainsi l'illettrisme de l'analphabétisme qui concerne ceux qui n'ont jamais été alphabétisés ( ce qui devient de plus en plus rare) et de ceux qui ont des difficultés avec la langue française. On perçoit bien cette définition donnée par la recherche, mais les acteurs sur le terrain peuvent la trouver bien abstraite car dans la réalité les situations s'entremêlent".

## **B) Enquêtes et chiffres**

### **B-1) Population générale**

**2001 :** *"En France, on estime que près de 3 millions de Français sont dans des situations d'illettrisme. Mais les illettrés sont encore plus difficiles à quantifier. Un récent forum organisé à Lyon par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (Anlci) créée en juin dernier a permis de montrer que les différentes enquêtes effectuées depuis vingt ans ne concernaient que des populations spécifiques – détenus, jeunes..."*

Extrait de Mal évalué, l'illettrisme peine à être endigué in "les Echos" - 26 décembre 2001, Laurence ALBERT

**1994 :** **Enquête de l'INSEE** (<http://www.insee.fr/>)

**2,3 millions d'adultes** sont concernés au moins par une manifestation de l'illettrisme, soit **5,4%** de la population totale. La langue maternelle est le français pour la moitié d'entre eux.

**1994 :** **Enquête de l'OCDE** (<http://www.oecd.org/>)

L'Organisation de coopération et de développement économiques a réalisé une vaste enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes des pays industrialisés, ou plus exactement sur leur niveau de *littératie*.

*Les résultats très surprenants ont beaucoup choqué à l'époque.*

*40 % considérés comme illettrés ont été recensés en Allemagne et 45 % en Grande-Bretagne.*

*Les résultats ont été publiés dans « littératie, économie et société. – Paris : OCDE, 1995 ».*

### ***Population jeune***

**2001 :** **Journée d'appel de préparation à la défense.**

**Les chiffres de l'évaluation de la compréhension de l'écrit**

Depuis avril 2000 tous les jeunes français et françaises de 17 ans sont convoqués et évalués lors des JAPD.

Les résultats 2000-2001 :

Sur les 562 964 jeunes qui ont effectué leur JPAD - dont 322 802 garçons et 240141 filles - **11,6 %** ont échoué aux tests d'orientation, soit 13,9 % de garçons et 8,6 % de filles.

Extraits de « Note d'information », n°01.48, Octobre 2001 »

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/ni0148.pdf>

**1997 :** **Enquête de l'Éducation nationale**

En complément de l'évaluation de l'entrée en sixième, la direction de la programmation et du développement a lancé à la rentrée 1997 une étude spécifique sur les élèves en difficulté de lecture.

**4,3 %** se trouvent dans une situation particulièrement préoccupante

**7,8 %** se trouvent en difficulté à cause d'une extrême lenteur

**2,8 %** paraissent avoir acquis les apprentissages fondamentaux de lecture mais manifestent des difficultés sur des compétences plus complexes.

### **B-2) Les jeunes et la lecture**

**1996 :** Selon Alain Bentolila, professeur de linguistique à la Sorbonne, *"à l'entrée du collège, 10 % des enfants se trouvent en détresse profonde de lecture, 20 % sont de médiocres lecteurs [...] Sur 100 enfants en difficulté en sixième, 94 % le sont encore en classe de troisième"*.

Extrait "De l'illettrisme en général et de l'école en particulier" Editions.Plon, 1996.

**1995 :** *Résultats d'une enquête menée par l'Observatoire national de la lecture en 1995*

*Performances en lecture de plus de trois cent cinquante mille jeunes gens de nationalité française, âgés de 18 à 23 ans.*

**20% :** 1 % des jeunes adultes sont analphabètes

3 % ne dépassent pas la lecture d'un mot simple isolé

4 % sont limités à la lecture de phrases simples isolées

12 % ne sont capables que de la lecture superficielle d'un texte court et simple

**80 %** ont la capacité de lire un texte de façon approfondie

**33%** des élèves ayant quitté l'école en 3è sans diplôme sont en situation d'illettrisme.

## **C) Plan national d'action concertée**

(ANLCI Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme – <http://www.anlci.fr/>)

### **C-1) Quatre orientations pour 2002-2003**

*Pour lutter ensemble contre l'illettrisme, un plan national d'action concertée*

Priorité nationale, inscrite dans la loi de lutte contre les exclusions, la lutte contre l'illettrisme s'engage dans une nouvelle étape : publication du rapport « lutter contre l'illettrisme », mise en place progressive de l'agence nationale, travail des instances de l'agence pour élaborer, dans la pluralité, le plan national d'action concertée.

Aux côtés de réseaux associatifs depuis longtemps impliqués sur le terrain, une centaine d'institutions représentatives du monde du travail, de la société civile, des collectivités publiques et de l'Etat se sont retrouvées pour travailler ensemble.

Des approches, des attentes et des cultures très différentes se sont ainsi largement exprimées pour dégager une vision partagée de l'illettrisme et poser les bases du plan d'action 2002 – 2003.

Construit autour de quatre orientations, « mieux piloter, améliorer les prestations, partager et évaluer », ce premier plan national regroupe une quarantaine d'actions autour desquelles se mobilisent activement les membres de l'agence et leurs partenaires ainsi que les chargés de missions nationaux et régionaux. Il s'agit de résoudre les problèmes qui se posent, de proposer des solutions concrètes en prenant appui sur les pratiques qui réussissent, en organisant le partage d'expériences et de compétences.

Face au défi de l'illettrisme, il est nécessaire de créer un environnement facilitateur qui permette d'agir ensemble, à tous les niveaux, de manière durable, au service des personnes en situation d'illettrisme.

Aujourd'hui, la mobilisation nationale est forte. Pour qu'elle trouve sa pleine efficacité, elle doit se déployer largement, intensivement, sur tout le territoire. Chacun doit se sentir concerné.

Partout, pour tous, construisons l'égalité des chances.

*Antoine Martin, Président*

*et Marie-Thérèse Geffroy, Directrice*

## **Mieux piloter**

*Piloter ensemble la lutte contre l'illettrisme, la développer en renforçant les partenariats*

### **Objectifs**

#### **1 - Mobiliser les énergies et les initiatives autour d'une stratégie nationale**

- S'appuyer sur une vision partagée
- Réaliser un plan d'action qui optimise les moyens et implique activement les membres de l'agence et leurs partenaires
- Prendre en compte les évolutions de la société qui influent sur l'illettrisme et suivre attentivement les pratiques des autres pays

#### **Actions nationales au service des décideurs et des acteurs de terrain**

##### **Stratégie nationale**

Vision partagée, éclairages pour l'action

Pilotage du plan d'action

Veille

#### **2 - Développer l'action concertée et les partenariats au niveau national et au niveau local**

- Rendre visible ce qui se fait au niveau national et au niveau régional
- Renforcer les coopérations et favoriser les initiatives qui concourent à développer la lutte contre l'illettrisme au niveau national au niveau régional
- Optimiser les financements, mieux organiser les cofinancements, rapprocher les coûts réels des moyens alloués

#### **Actions nationales au service des décideurs et des acteurs de terrain**

##### **Partenariats et action concertée**

Etat des lieux des politiques nationales

Mobilisation des partenaires nationaux

Optimisation des cofinancements

Etude des coûts

Etats des lieux régionaux

Organisations et animations régionales

DOM et collectivités d'outre mer

## Améliorer les prestations

Améliorer les services rendus aux personnes en situation d'illettrisme et renforcer la prévention

### Objectifs

#### 1 - Développer le repérage des situations d'illettrisme et l'orientation vers les dispositifs d'accueil et de formation

- Prendre appui sur le dispositif JAPD (\*) qui permet de détecter les jeunes en situation d'illettrisme, chercher en permanence à le perfectionner, améliorer le suivi des jeunes pour qu'ils s'engagent dans un projet de formation, mieux connaître ceux qui ne se présentent pas
- Renforcer la capacité d'action du réseau d'accueil des jeunes en matière de repérage des situations d'illettrisme, de conseil et d'orientation
- Impulser et accompagner les initiatives des services publics et des entreprises dans ce domaine, aider les professionnels à repérer une situation d'illettrisme, à faire une première information sur les possibilités de formation

#### Actions nationales au service des décideurs et des acteurs de terrain

##### Repérage et orientation

Dispositif JAPD (\*)

Suivi des jeunes après la JAPD (\*)

Jeunes ne se présentant pas à la JAPD (\*)

Réseau d'accueil des jeunes

Services publics de proximité et entreprises

(\*) *Journée d'appel et de préparation à la défense.*

#### 2 - Améliorer la visibilité et la qualité des actions de formation et d'accompagnement

- Compléter les présentations des offres régionales par une cartographie nationale
- Faire le point sur les stratégies de formation et d'accompagnement qui réussissent, aider à mieux les identifier pour mieux les choisir
- Rechercher des convergences avec l'ensemble des actions de formation linguistique pour optimiser les moyens
- Favoriser le développement de la formation de base dans les entreprises, sensibiliser, mutualiser les pratiques, apporter un appui méthodologique
- Favoriser l'accès aux dispositifs de validation

#### Actions nationales au service des décideurs et des acteurs de terrain

##### Formation et accompagnement

Cartographie nationale

Panorama des stratégies de formation

Convergences des formations linguistiques

Formation de base dans les entreprises

Validation des acquis

#### 3 - Renforcer la prévention, créer les conditions pour que l'illettrisme ne prenne pas racine

Les premiers âges de la vie, petite enfance, enfance, adolescence sont au cœur des préoccupations mais les dynamiques de prévention ne s'arrêtent pas là, elles concernent aussi les adultes dans leur environnement culturel et professionnel. Les initiatives sont multiples et agissent souvent sur « plusieurs fronts » en même temps.

Il s'agit de mieux les connaître, les faire connaître et les développer.

Pour cela, plusieurs portes d'entrées seront privilégiées :

- les coopérations école/famille/environnement dans un territoire
- la lutte contre l'échec scolaire et la mobilisation des acteurs éducatifs
- les démarches culturelles
- les démarches en direction des populations les plus fragilisées



## **Actions nationales au service des décideurs et des acteurs de terrain**

### **Prévention et anticipation**

Coopérations « école / famille / environnement »

Dispositifs de prévention de l'Education nationale

IUFM et sensibilisation des enseignants

L'investissement culturel

« Mode d'emploi » de la culture

Projet « politique de la ville / Culture »

## Partager

*Partager les ressources et les compétences, mieux communiquer sur l'illettrisme et les savoirs de base*

### Objectifs

#### 1 - Enrichir les compétences des acteurs par l'échange d'expériences, de savoir-faire et de ressources

- Structurer l'animation documentaire en élargissant les partenariats avec les centres spécialisés (CRI\*) et ceux qui traitent de l'illettrisme au sein de problématiques plus globales
- Disposer d'informations fiables sur les outils de formation et d'accompagnement ainsi que sur les référentiels ; aider à les repérer, à dégager des critères qualité, à les utiliser et mieux les choisir
- Faire circuler les expériences
- Prendre appui sur l'ensemble de ces démarches pour enrichir les compétences tout en apportant une attention particulière aux processus de professionnalisation des formateurs et accompagnateurs

#### Actions nationales au service des décideurs et des acteurs de terrain

##### Ressources et compétences

Elargissement des partenariats

Coopération avec les CRI

Base documentaire nationale

Capitalisation des outils

Etude sur les référentiels

Banque d'expériences

Développement des compétences

(\*) *Centre de ressources illettrisme*

#### 2 - Mieux communiquer sur l'illettrisme et les savoirs de base

- Apporter des informations aux personnes en situation d'illettrisme et à toute personne intéressée par le sujet et la lutte contre l'illettrisme, en s'appuyant sur le site Internet et le service téléphonique du numéro indigo dont la territorialisation sera accentuée
- Mobiliser les membres de l'agence et leurs partenaires pour qu'ils intègrent dans leurs supports d'information, une communication active sur l'illettrisme et les savoirs de base
- Favoriser la circulation de l'information et les échanges entre les membres de l'agence via le site Internet

#### Actions nationales au service des décideurs et des acteurs de terrain

##### Communication

Site Internet

Mobilisation des membres de l'agence

Territorialisation du numéro indigo

## **Evaluer**

*Savoir combien de personnes sont en situation d'illettrisme, évaluer l'impact des actions et des politiques*

### **Objectifs**

#### **Pour mieux connaître le nombre de personnes en situation d'illettrisme**

- Assurer une veille active sur les opérations de dénombrement, favoriser les échanges et les partenariats en France et à l'étranger, coordonner les investigations et faire progresser les méthodes
- Concevoir un module de base pour évaluer les compétences et disposer d'un outil « transportable » dans différentes opérations

#### **Pour mieux cerner les moyens mobilisés ainsi que les effets des politiques et des actions**

- Assurer une veille active sur les opérations de dénombrement, favoriser les échanges et les partenariats en France et à l'étranger, coordonner les investigations et faire progresser les méthodes
- Concevoir un module de base pour évaluer les compétences et disposer d'un outil « transportable » dans différentes opérations

#### **Pour mieux cerner les moyens mobilisés ainsi que les effets des politiques et des actions**

- Développer progressivement un système de collecte de données
- Concevoir des démarches d'évaluation des politiques et des actions adaptées au contexte pluraliste de la lutte contre l'illettrisme, à la spécificité des enjeux et aux processus de travail mis en œuvre par les institutions et leurs acteurs

### **Actions nationales au service des décideurs et des acteurs de terrain**

#### **Evaluation**

Veille sur la mesure de l'illettrisme

Coordination de projets de mesure

Colloque international scientifique

Module de base ANLCI

Système de collectes de données

Evaluation des politiques et des actions.

## **C-2) Plan d'action du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche pour lutter contre l'illettrisme**

Lutter contre l'illettrisme est une nécessité. Le niveau ne cesse de se dégrader et les élèves, en difficulté en français, le sont dans toutes les disciplines. Depuis dix ans, les faits ont été systématiquement minimisés et les véritables causes du mal ont été éludées. Le **plan de lutte contre l'illettrisme** propose une stratégie d'ensemble qui articule les **actions au sein de l'école et les actions péri-scolaires**.

### **‡ Mettre en œuvre une action continue tout au long de l'école primaire**

Dans le cadre des programmes qui seront mis en place à la prochaine rentrée, les enseignants devront consacrer aux activités de lecture et d'écriture :

- **deux heures trente par jour au cycle 2** (GS, CP, CE1) ;
- **deux heures par jour au cycle 3** (CE2, CM1 et 2).

Ils mettront en œuvre les directives concernant l'obligation de faire lire et écrire régulièrement les enfants, non seulement en français mais dans toutes les autres disciplines, et l'introduction de la littérature.

**Un livret pour le CP**, en cours de rédaction, fournira aux maîtres une typologie des principales difficultés rencontrées par les élèves, ainsi que les activités permettant d'y remédier.

Les enseignants devront procéder à des évaluations des acquisitions de chaque élève en lecture et écriture. Afin de résorber le trop grand nombre d'élèves arrivant au collège avec de graves difficultés de lecture, **un nouvel outil de diagnostic sera créé et expérimenté au cours de la classe de CM1 dès l'année scolaire 2002-2003**.

### **‡ Expérimenter de nouveaux modes de prise en charge des élèves en difficulté dès le début de l'apprentissage de la lecture**

**Dans 100 à 150 écoles**, dès la rentrée scolaire 2002, une véritable expérimentation sur deux ans sera mise en place pour la prise en charge **d'élèves de CP** en grande difficulté d'apprentissage de la lecture. Chaque dispositif n'accueillera **pas plus d'une dizaine d'élèves**.

### **‡ Développer les accompagnements péri-scolaires**

La nouvelle configuration ministérielle permet de mettre en synergie les nombreux dispositifs existants. **Un plan d'action pour la lecture dans les centres de vacances et dans les centres de loisirs sans hébergement est mis à l'étude**. Il sera accompagné par la création et la diffusion d'outils pédagogiques spécifiques adaptés à la lecture collective pour le public des centres de vacances et de loisirs.

De plus, un soutien sera apporté aux opérations conduites par les associations d'aide à la lecture les plus efficaces.

### **‡ Mieux utiliser les technologies de l'information et de la communication**

Une expérimentation sera mise en œuvre sur les bénéfices potentiels pour les élèves de l'usage des nouvelles technologies.

**Un appel à candidatures sera diffusé pour la création de sites d'aide aux élèves : les meilleurs seront labellisés par le ministère**.

### **‡ Prendre en charge -de manière spécifique – les difficultés les plus lourdes et les situations particulièrement graves**

Concernant les dyslexies et dysphasies, **une information en ligne** présentera les grandes caractéristiques et les traitements souhaitables ; elle précisera les institutions à contacter. **L'accueil des familles d'enfants handicapés** (malvoyants, malentendants...) sera amélioré de façon à les informer clairement sur les types d'orientation ou de prise en charge proposés, les aider dans leurs démarches, répondre à leurs demandes.

**Un dispositif de suivi des expérimentations** sera mis en œuvre dès la prochaine année scolaire pour évaluer l'efficacité des différentes mesures du plan de lutte contre l'illettrisme.

Ce plan de lutte permettra à l'école primaire de jouer pleinement son rôle dans l'acquisition par tous les élèves des compétences de base : lire, écrire, compter. Il devra permettre à chacun d'aborder dans de bonnes conditions l'entrée en 6<sup>ème</sup> et de résoudre ainsi l'une des principales difficultés du collège.

**19 juin 2002**

### **C-3) Liste des participants**

#### **Coordination**

##### **Agence nationale de lutte contre l'illettrisme - ANLCI**

1, place de l'école – BP 7082 – 69348 Lyon cedex 07

<http://www.anlci.fr/>

#### **Ministères :**

##### **Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité**

127, rue de Grenelle – 75007 Paris

<http://www.emploi-solidarite.gouv.fr/>

##### **Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche**

110, rue de Grenelle – 75357 Paris cedex 07

<http://www.education.gouv.fr>

##### **Ministère de la justice**

13, place Vendôme – 75042 Paris cedex 01

<http://www.justice.gouv.fr>

##### **Ministère de la défense et des anciens combattants**

14, rue Saint-Dominique – 00452 Armées

<http://www.defense.gouv.fr>

##### **Ministère de l'agriculture , de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales**

78, rue de Varenne – 75349 Paris cedex 07

<http://www.agriculture.gouv.fr>

##### **Ministère de la culture et de la communication**

3, rue de Valois – 75033 Paris cedex 01

<http://www.culture.gouv.fr>

##### **Ministère délégué à la ville**

55, rue Saint-Domionique – 75007 Paris

<http://www.ville.gouv.fr>

##### **Ministère de l'outre-mer**

27, rue Oudinot – 75358 Paris 07 SP

<http://www.outre-mer.gouv.fr>

#### **Organismes sous tutelle :**

##### **Association nationale pour la formation professionnelle des adultes**

Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité

13, place du Général de Gaulle – 93108 Montreuil

<http://www.afpa.asso.fr>

##### **Agence nationale pour l'emploi**

Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité

4, rue galilée – 93198 Noisy le Grand cedex

<http://www.anpe.fr>

##### **Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire**

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

9, rue Paul Leplat – 78160 Marly le Roi

<http://www.injep.fr>

**Institut national de la recherche pédagogique**

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche  
29, rue d'Ulm – 75230 Paris cedex 05

<http://www.inrp.fr>

**Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer**

Ministère de l'outre-mer  
6-10, quai de Seine – 93206 Saint-Denis cedex

<http://www.ant.fr>

## **D) Bibliographie (INJEP)**

### **D-1) Ouvrages**

**2002**

**Lutter contre l'illettrisme : rapport à la ministre de l'emploi et de la solidarité et à la secrétaire d'État à la formation professionnelle** / Ministère de l'emploi et de la solidarité. – Paris : Documentation française, 2002. - 79 p. – (Collection des rapports officiels).

Descripteurs : ILLETTRISME / ALPHABETISATION / PREVENTION / POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

*Premier bilan de la politique de lutte contre l'illettrisme (chiffres et statistiques). Recommandations pratiques. Présentation de la création sous forme d'un groupement d'intérêt public, de l'Agence de lutte contre l'illettrisme.*

**Les tribulations des formateurs dans les friches de l'illettrisme.** / Bernard BLOT, Léna LÉTICÉE CHANAS. - Paris : Harmattan (Editions L'), 2002. - 146 p.

Descripteurs : FORMATION / FORMATEUR / ILLETTRISME / METHODE PEDAGOGIQUE / PRATIQUE PROFESSIONNELLE

*Cet ouvrage s'adresse aux formateurs. Il propose des documents préparatoires, leur critique et les carnets de bords rédigés lors d'un stage de réinsertion en faveur de personnes en situation d'illettrisme. Ainsi ce sont des réflexions d'une pratique professionnelle qui sont proposées ici.*

**L'illettrisme** / Jean-Philippe RIVIÈRE. – Paris : Gallimard, 2002. – 219 p. – (Folio. Actuel. Le Monde ; 91)

Descripteurs : ILLETTRISME / ALPHABÉTISATION / LECTURE / ECRITURE / EXCLUSION SOCIALE

*Des milliers de français adultes ont d'insurmontables difficultés à lire et à écrire, à cause d'un faible apprentissage et d'un rare usage. L'illettrisme est l'une des formes les plus pernicieuses de l'inégalité culturelle, sociale et professionnelle, et de l'exclusion. La lutte contre l'analphabétisme a masqué celle contre l'illettrisme.*

**2001**

**Illettrisme et exclusion.** / Alain BENTOLILA, Jean-Philippe RIVIÈRE. - UNIVERSITE DE PARIS V ; Compiègne : Solidarités et développement, 2001. - 46 p. : Tableaux.

Descripteurs : CONDITION DE VIE / ILLETTRISME / EXCLUSION SOCIALE / STATISTIQUE

*8 à 10 % de jeunes adultes français sont incapables d'affronter la lecture d'un texte simple et court. Ce rapport propose un état des lieux de la situation de l'illettrisme et de ses conséquences sociales en France. Il reconsidère également les dispositifs mis en place pour lutter contre.*

**L'illettrisme et l'école, échec de Condorcet ?** / Jean VOLGER. – Toulouse : Sedrap, 2001. – 95 p.

Descripteurs : ILLETTRISME / EDUCATION / PEDAGOGIE / SYSTEME EDUCATIF

*Au lendemain du Conseil des ministres du 11 janvier 1984, les Français apprennent qu'il y a encore des illettrés parmi eux. Comment est-ce possible après un siècle de scolarité obligatoire ? En quoi l'école est-elle concernée ?*

**Violence, illettrisme : la faute à l'école.** / Joseph VAILLE. - Paris : Editions de Paris, 2001. - 158 p. : Annexes. - (Essais et documents).

Descripteurs : EDUCATION / VIOLENCE SCOLAIRE / ILLETTRISME / METHODE PEDAGOGIQUE / LECTURE / RELATION ELEVE ENSEIGNANT / PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT / VIOLENCE INSTITUTIONNELLE

*L'auteur, acteur de terrain, met en cause les nouvelles méthodes pédagogiques instruites à l'école qui négligent le sens pour un résultat automatique. Avec la méthode globale ou semi-globale, les élèves lisent des textes sans en comprendre le sens. L'enfant, incapable de comprendre et d'exprimer ses émotions, perd la maîtrise de soi. La violence, souvent sans objet, est le seul moyen de se faire entendre.*

**Illettrismes et cultures.** / Coordinateur Jean-Luc POUHEYTO. - PARIS : Harmattan (Editions L'), 2001. - 313 p. - (Sémantiques).

Descripteurs : CULTURE / ILLETTRISME / ECRITURE / SOCIOLOGIE / ANTHROPOLOGIE



*Cet ouvrage propose de redécouvrir l'illettrisme au travers de plusieurs définitions recouvrant des domaines scientifiques différents, de mesurer leurs évolutions, de s'interroger sur leurs dimensions historiques et culturelles, notamment dans leurs interactions avec la culture de l'écrit.*

## **2000**

**L'illettrisme** / Véronique ESPERANDIEU, Jean VOGLER. – Paris : Flammarion, 2000. - 126 p. : Annexes. - (Dominos, n° 198).

Descripteurs : CONDITION DE VIE / ILLETTRISME / SOCIOLOGIE / PREVENTION SOCIALE / EDUCATION POPULAIRE

*Que recouvre précisément la notion d'illettrisme ? Quelles sont, en France, les personnes concernées par le problème ? Pourquoi cette question est-elle particulièrement d'actualité, alors que la scolarité n'a jamais été aussi longue ? Comment la "lutte" contre l'illettrisme s'organise-t-elle concrètement ? Quels sont les acteurs et ses enjeux ? Telles sont les principales questions auxquelles cet ouvrage, soucieux de défendre une éducation véritablement populaire, tente de répondre.*

**Sommes-nous tous des illettrés ?** / Alain Blum, France Guérin-Pace. – Paris : Fayard, 2000. – 220 p.

Descripteurs : ILLETTRISME / ENQUETE / EDUCATION

*Une enquête sur la mesure de l'illettrisme en France qui prend le contre-pied du rapport catastrophique de l'OCDE et dénonce l'acharnement à vouloir introduire des normes universelles pour mesurer les faits de société.*

## **1999**

**Face à l'illettrisme : enseigner l'écrit à des adultes** / Véronique Leclercq. – Paris : ESF, 1999. – 199 p.

Descripteurs : ILLETTRISME / COMMUNICATION ECRITE / FORMATION DES ADULTES

*Cet ouvrage traite de la maîtrise de la communication écrite du point de vue des stagiaires adultes en réapprentissage et du point de vue des divers agents éducatifs engagés dans l'enseignement.*

**L' illettrisme en France.** / Dir. Emmanuel de LESCURE ; Collaborateur Nicolas GAUTHIER. - PARIS : Documentation française (La), 1999. - 83 p. : Tableaux. - (Problèmes politiques et sociaux, volume 828 - Dossiers d'actualité mondiale).

Descripteurs : CONDITION DE VIE / ILLETTRISME / SOCIOLOGIE / LECTURE / STATISTIQUE / APPRENTISSAGE / ACQUISITION DE CONNAISSANCES / NOUVELLE TECHNOLOGIE

*Comment définir l'illettrisme ? Comment dénombrer les personnes en situation d'illettrisme ? Quelle est la part de responsabilité de l'école ? Déclarée priorité nationale en 1997, la lutte contre l'illettrisme mobilise-t-elle des moyens publics suffisants et adéquats ?*

**Illettrisme : agir au quotidien.** / GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME. - Ligue de l'Enseignement, 1999. - 24 p.

Descripteurs : EDUCATION / ILLETTRISME / ACTION SOCIALE / LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT / MEDIATION CULTURELLE

*Ce document illustre les stratégies diversifiées de lutte contre l'illettrisme mises en place par le réseau de la Ligue de l'enseignement.*

**L' illettrisme en toutes lettres.**

**Textes, analyses, documents, entretiens, témoignage.** / Dir. Camille-Frédérique BLIND. - Flohic Éditions, 1999. - 230 p. : Photos. - (Expressions).

Descripteurs : EDUCATION / ILLETTRISME / METHODE PEDAGOGIQUE / LECTURE / EXCLUSION SOCIALE / PSYCHOLOGIE / FORMATION DES ADULTES / ENTREPRISE / EQUIPEMENT PENITENTIAIRE

*Cet ouvrage, conçu pour participer à la lutte contre l'illettrisme à l'occasion de l'action menée par le Syndicat de la Presse Sociale, propose des informations et une réflexion qui, à partir d'études, de documents et de témoignages de terrain, tente de faire le point sur une des graves causes de l'exclusion au XXI<sup>e</sup> siècle.*

## **1998**

**Illettrisme : de l'enjeu social à l'enjeu du citoyen.** / Coordinateur Christiane EL HAYEK. - PARIS : Documentation française (La), 1998. - 298 p. - (En toutes lettres).

Descripteurs : EDUCATION / ILLETTRISME / DEVELOPPEMENT LOCAL / POLITIQUE CULTURELLE / BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE / ATELIER D'ECRITURE / METHODE PEDAGOGIQUE / INTEGRATION SOCIALE

*Cet ouvrage campe un tableau d'ensemble de l'évolution des politiques et des pratiques de lutte contre l'illettrisme, analysant les visées et les retombées des expériences locales, décrivant l'élaboration progressive de méthodes et d'outils adaptés, la mise en place de dispositifs de concertations et de partenariats fructueux...*

*Cet ouvrage vise aussi la sensibilisation des collectivités territoriales dans les politiques de développement local.*

**Lire, c'est aussi écrire** / Gisèle GELBERT. – Paris : O. Jacob , 1998. – 250 p.

Descripteurs : ILLETTRISME / LECTURE / ECRITURE / APPRENTISSAGE

*Dans de nombreux cas, l'illettrisme résulte d'une atteinte des circuits cérébraux qui permettent l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. L' auteur, neurologue, illustre ses propos par de nombreuses pratiques.*

**1997**

**L'illettrisme** / Roger GIROD. - Presses Universitaires de France, 1997. - 127 p. - (Que sais-je ? , n°3193).

Descripteurs : ILLETTRISME / STATISTIQUE / CONDITION DE VIE / MILIEU SCOLAIRE / JEUNESSE / COMPORTEMENT CULTUREL / CULTURE

*Cet ouvrage traite de l'illettrisme des États développés. Il identifie les principaux aspects de cet état des choses et propose quelques hypothèses au sujet des causes.*

**L'illettrisme. De la prévention chez l'enfant aux stratégies de formation chez l'adulte** / Christine BARRÉ de MINAC, Bernard LÉTÉ. – Bruxelles : De Boeck ; Paris : INRP, 1997. – 385 p.

Descripteurs : EDUCATION / ILLETTRISME / PEDAGOGIE / FORMATION DES ADULTES

*Cet ouvrage propose une analyse théorique et scientifiquement fondée des situations d'illettrisme et des actions de lutte et de prévention.*

**1996**

**22 propositions pour un nouvel élan en faveur de la lutte contre l'illettrisme** / Pierre LEQUILLER ; FRANCE.

Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme. -

Paris : Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, 1996. - 24 p ;

Descripteurs : ILLETTRISME / PREVENTION

*Présentation de 22 propositions en faveur de la lutte contre l'illettrisme, les principales étant : la mobilisation des acteurs (Etat, maires, conseil général...) et la contractualisation (ANPE, UNEDIC) ; la prévention (formation des enseignants, rôle des parents) ; la formation des intervenants (enseignant, création d'un Observatoire national de l'illettrisme) ; informer les publics concernés...*

**De l'illettrisme en général et de l'école en particulier.** / Alain BENTOLILA. - Paris : Plon (Librairie).

Département des presses de la cité, 1996. - 218 p.

Descripteurs : ILLETTRISME / PSYCHOLOGIE / ECHEC SCOLAIRE / EXCLUSION SOCIALE / ACQUISITION DE CONNAISSANCES / MILIEU SCOLAIRE / METHODE SOCIOLOGIQUE

*Il y a en France 8 % de jeunes adultes illettrés. La faute en revient-elle aux apprentissages scolaires ? Y a-t-il un lien entre illettrisme et exclusion ? L'illettrisme est-il réservé à une catégorie marginale de la société ?*

**Illettrisme : tourner la page ?** / Jean-Claude POMPOUGNAC. – Paris : hachette, 1996. – 138 p.

Descripteurs : ILLETTRISME / LECTURE / PEDAGOGIE

*Une approche de l'illettrisme et de l'effet choc que sa révélation produit sur le corps social, et une interrogation sur ce que cette émotion collective révèle sur la complexité de notre rapport à la lecture.*

**Outils et méthodes pour lutter contre l'illettrisme.** / Michel LAMAURY, Hugues LENOIR, Bettina ROSCONVAL. - Paris : Nathan (Fernand), 1995.

Descripteurs : EDUCATION / ILLETTRISME / METHODOLOGIE / PEDAGOGIE

*Cet ouvrage propose une méthodologie aux formateurs pour les aider à lutter contre l'illettrisme efficacement.*

A lire aussi :

**Illettrés en France (Des) : rapport au Premier ministre** / ESPERANDIEU, Véronique, LION, Antoine , BENICHOUE, Jean-Paul (collab.)  
Paris : La Documentation française, janvier 1984.- 157 p.

**Littératie et société du savoir. Nouveaux résultats de l'enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes** /

OCDE-Organisation de coopération et de développement économique - Développement des ressources humaines Canada . - Paris : OCDE, 1997.- 207 p.

## **D-2) Articles de périodiques**

### **2002**

**Lutte contre l'illettrisme : un tableau plutôt noir** . - *ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES*, 2002, n° 2279. - p. 37-40.

Descripteurs : EDUCATION / ILLETTRISME / POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

*Alors que le ministre de l'Education nationale a fait de la lutte contre l'illettrisme l'un de ses principaux objectifs, force est de constater le peu d'efficacité de la politique menée jusqu'ici.*

**La bataille de la lecture : la priorité de Luc Ferry** . - *MONDE DE L'EDUCATION (LE)*, 2002, n° 306. - p. 25-46.

Descripteurs : EDUCATION / LECTURE / ILLETTRISME / RASED / POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT  
*Nul enfant ne doit quitter l'école primaire sans être convenablement outillé pour les étapes suivantes. Une priorité du nouveau ministre de l'Education nationale*

### **2001**

**Résistances à l'infériorité sociale chez les personnes en situation d'illettrisme**. / Agnès VILLECHAISE.- *REVUE FRANCAISE DE SOCIOLOGIE*, 2001, n° 42, 4e trimestre. - p. 669-694.

Descripteurs : EDUCATION / ILLETTRISME / STATUT SOCIAL / MARGINALISATION / EXCLUSION SOCIALE

*Le discours dominant sur l'illettrisme est marqué par la souffrance et la détresse linguistique globale auxquelles s'ajoute parfois l'image d'un illettré plongé dans un isolement social. Doit-on accepter cette représentation de l'illettrisme ?*

### **1999**

**Illettrisme : les conditions d'une seconde chance**. - *AGORA. Débats Jeunes*, 1999, n° 15, 1er trimestre. - 176 p.

Descripteurs : CONDITION DE VIE / EXCLUSION SOCIALE / ILLETTRISME / PRECARITE

*L'illettrisme renvoie à une réalité bien distincte de l'analphabétisme et il est essentiel de bien cerner la définition fonctionnelle de la notion pour éclairer les questions, politiquement incontournables, du repérage statistique et de l'évaluation.*

**L' illettrisme en France**. – *PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX*, n° 828, 1999. – 148 p.

Résumé : Comment définir l'illettrisme ? Comment dénombrer les personnes en situation d'illettrisme ? Quelle politique de prévention...

Descripteurs : ILLETTRISME / PRATIQUE CULTURELLE / EDUCATION / POLITIQUE DE PREVENTION

### **1998**

**Lecture et illettrisme**. - *BULLETIN DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE*, 1998, n° 5. - 117 p.

Descripteurs : CULTURE / PRATIQUE CULTURELLE / ILLETTRISME / ETUDIANT / MEDiateur / MEDIATHEQUE

*Les bibliothèques, par le biais d'enquêtes, s'efforcent de mieux cerner la grande diversité des pratiques de lecture de leurs usagers. Les pratiques de lecture des étudiants sont ici soumises à l'étude de leur variation en fonction des disciplines choisies.*

**1996**

**En lutte contre l'illettrisme** .- *OUVERTURES*, 1996, n° 5. - p. 4-24.

Descripteurs : ILLETTRISME / ENQUETE / CENTRE SOCIAL / ACTION EDUCATIVE / ASSOCIATION DE VIE QUOTIDIENNE / PREVENTION SOCIALE

*Ce dossier se présente comme un état des lieux raisonné, réalisé suite à une enquête et aux travaux conduits sur ces thèmes dans le cadre de la commission nationale Cohésion sociale et illustré de reportages et témoignages d'acteurs et de praticiens de terrain.*

## **E) Lu dans la presse**

### **La Croix**

Luc Ferry s'attaque à l'illettrisme, *Bernard Gorce*, 15 octobre 2002 (<http://www.la-croix.bayardweb.com/document?docRef=344916&rub=ActArchives>)

Luc Ferry propose un plan de lutte contre l'illettrisme. ECOLÉ. Le ministre de l'éducation nationale veut renforcer la lecture à l'école et la prise en charge très tôt des élèves en difficulté, *Bernard Gorce*, 20 juin 2002 (<http://www.la-croix.bayardweb.com/document?docRef=306413&rub=ActArchives>)

La crise du collège unique. 20 % des élèves de chaque classe sont illettrés, *Bertrand GIROD*  
*DE L'AIN*, 22/05/02.

**L'Express** (articles disponibles sur le site <http://www.lexpress.fr>, service payant)

Lire, écrire, compter, *Claude Allègre*, 21 novembre 2002

Il existe en France une inégalité linguistique, *Alain Bentolila*, 17 octobre 2002

**Le Figaro** (<http://www.lefigaro.fr>)

Un rapport du CESR sur la lecture. Insidieuse croissance de l'illettrisme, *Corinne Caillaud*, 04 décembre 2002

**Le Parisien** (<http://www.leparisien.fr>)

L'illettrisme, c'est l'apprentissage de l'échec, *Laurence Le Fur*, *Philippe Duley*, 14/10/02

Comment les parents et les enseignants réagissent, *Laurence Le Fur*, 14/10/02

**Libération** (articles disponibles sur le site <http://www.libération.fr/>, service payant)

Le livret de Luc Ferry contre l'illettrisme, *Emmanuel Davidenkoff*, 15 octobre 2002

Contre l'illettrisme, urgence !, *Alain Bentolila*, 30 septembre 2002

Ferry traque l'illettrisme à l'école, *Emmanuel Davidenkoff*, 20 juin 2002

**Le Monde** (articles disponibles sur le site <http://www.lemonde.fr/>, service payant)

Luc Ferry choisit l'expérimentation pour lutter contre l'illettrisme, *Nathalie Guibert*, 21 juin 2002

Alexandre Jardin défend sa « stratégie indirecte » par le plaisir de la lecture, *Luc Bronner*, 21 juin 2002

« On reste au niveau des banalités, et c'est presque insultant pour les enseignants », *propos recueillis par L. Br.*, 21 juin 2002

L'illettrisme, un mal qui touche 6,5% des jeunes, *M.-L. P.*, 24 mai 2002

## **F) Ressources Internet**

### **E-1) Sites Internet**

#### **Agence nationale de lutte contre l'illettrisme - ANLCI**

<http://www.anlci.fr>

La nouvelle Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme - ANLCI, constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public, a été créée par arrêté du 17 octobre 2000 paru au Journal Officiel du 20 octobre 2000.

L'ANLCI est organisée pour permettre à l'ensemble des acteurs de participer aux prises de décision et de prendre part à son programme d'activité. Elle agit dans un cadre d'intervention partagé avec l'ensemble des réseaux nationaux, territoriaux, locaux qui se retrouvent dans ses instances et dans son organisation fonctionnelle. Elle est dirigée par Marie-Thérèse GEFFROY.



Ses missions :

- Déterminer les priorités à mettre en œuvre pour lutter contre l'illettrisme dans le cadre des orientations définies par le gouvernement.
- Organiser la concertation entre l'ensemble des acteurs de la lutte contre l'illettrisme, animer et coordonner leur action.
- Veiller à la prise en compte des questions relatives à l'illettrisme au sein des programmes d'action et de recherche de ses membres.
- Faire procéder à l'évaluation de l'impact des politiques et des actions menées.

Sur le site, on y retrouve notamment les 4 grandes orientations du plan national d'action contre l'illettrisme et des ressources documentaires.

#### **Illettrisme.com**

<http://www.illettrisme.com>

Ce site a été réalisé par le groupe "illettrisme et multimédia", étudiants du DUT Service et Réseaux de Communication à l'IUT de Marne-la-Vallée, site de Meaux (Seine et Marne). C'est un projet tutoré qui vise à mettre les compétences en communication et en multimédia acquises lors de la formation au service de la lutte contre l'illettrisme.

Né il y a 5 ans sous l'impulsion de Mme José Soret, ce projet a pour but de combattre l'illettrisme à la fois dans la sensibilisation et l'information mais également dans la réparation.

Plusieurs actions :

- séances de soutien hebdomadaire à des personnes en difficulté en leur proposant une aide personnalisée
- information et sensibilisation au problème de l'illettrisme via la diffusion d'affiches et de plaquettes
- prévention de l'illettrisme grâce à la réalisation de film éducatifs destinés à éveiller l'enfant à la lecture et à la culture

réalisation de ce site pour informer et responsabiliser le grand public, pour aider les personnes en difficultés dans leur recherche de soutien ainsi que proposer notre expérience du multimédia dans la lutte contre l'illettrisme.



**Ed. communication / Contacts**

### **Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture**

<http://www.cmutuel.com/fondation/index.htm>

Cette fondation a pour objet, par sa vocation à la fois culturelle et sociale, de soutenir ou d'initier des actions nationales ou régionales d'envergure permettant d'inciter tous les publics à la lecture.

Trois actions : Lire en Ville, Vaincre l'illettrisme, la Voix des lettres.

### **Forum de discussion de l'éducation nationale sur l'illettrisme**

<http://listes.educnet.education.fr/forum/?type=ill>

Quel rôle peuvent jouer les TIC dans la prévention de l'illettrisme dans l'acquisition de la maîtrise des langages ?

### **Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture**

<http://www.uvp5.univ-paris5.fr/ROLL/>

Il a pour fonctions l'évaluation diagnostique et le perfectionnement du savoir-lire à l'école élémentaire.

Le site permet aux membres du réseau d'échanger leurs résultats, leurs réflexions et leurs travaux. Il permet également aux parents d'élèves et aux enseignants non membres de s'informer sur le réseau, sur l'apprentissage de la lecture et de faire part de leurs interrogations, dans le forum. Il permet enfin aux étudiants en pré-professionnalisation aux carrières de l'enseignement de préparer leur stage et d'adresser leur dossier d'étude.

## **E-2) Documents en ligne**

### **Lutte contre l'illettrisme, rapport de Marie-Thérèse Geoffroy, Directrice de l'ANLCI à la Ministre de l'emploi et de la solidarité et à Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle, 1999**

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/994000766.shtml>

Première partie brochant un tableau de l'illettrisme (définition, statistiques fournies par l'Armée et l'Insee, âge et origine sociale des illettrés, parcours professionnels) ; deuxième partie consacrée au bilan des actions proposées par les différents acteurs sur le terrain (entreprises et collectivités publiques, écoles, centres de formation) ; troisième partie proposant une série de recommandations (organiser un réseau local pour permettre le repérage de la population concernée et son accompagnement dans le processus de formation, professionnaliser les formateurs, réviser le dispositif de financement, créer un comité d'évaluation de l'action et une instance nationale de coordination).

### **Éducation prioritaire et partenariats autour de la lecture – Centre de ressources pour l'éducation prioritaire Académie de Créteil**

[http://www.ac-creteil.fr/zeprep/bdcim\\_intro.html](http://www.ac-creteil.fr/zeprep/bdcim_intro.html)

Ce dossier a été réalisé par le Centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire, en liaison avec les coordonnateurs de réseaux d'éducation prioritaire (REP) de l'académie, l'équipe départementale d'animation pédagogique du 93 (EDAP) et les bibliothèques municipales de l'académie.

Présentation des différents dispositifs existants, du contrat-ville-lecture à Saint-Denis, au projet déposé par une bibliothèque à Créteil ou à une action lecture collège-maternelle à Romainville. Ces exemples mettent en lumière les possibilités qu'offrent la structure du réseau d'éducation prioritaire.

Exemples de pratiques permettant de développer différents types de partenariat autour du livre et de la lecture.

### **Les jeunes et la lecture, Sondage Louis Harris / FNAC, octobre 2002**

<http://www.louis-harris.fr>

### **La lecture, une affaire de famille, Hélène Michaudon, division Conditions de vie des ménages, Insee, mai 2001**

[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/IP777.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP777.pdf)

Un étude sur la pratiques de la lecture chez les jeunes et l'influence des parents sur les nouvelles générations.

## **Textes officiels**

### **Programme national d'incitation à la lecture et à l'écriture dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme Note du 20-12-2002**

MEN - DJEP 6

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/1/default.htm>

### **Lutter ensemble contre l'illettrisme : réunir pour mieux agir**

intervention de Luc Ferry au Conseil économique et social, à Paris, le 24 octobre 2002

<http://www.education.gouv.fr/discours/2002/lirecp2.htm>

**Communiqué de presse - 19 juin 2002 du Ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche  
Plan d'action du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche pour lutter contre  
l'illettrisme**

<http://www.education.gouv.fr/presse/2002/illettrismecp.htm>

## **G) Contacts**

### **Agence nationale de lutte contre l'illettrisme**

1 place de l'École - BP 7082 - 69348 LYON CEDEX 07

<http://www.anlci.fr>

---

### ***Les associations ressources du programme national d'incitation à la lecture et à l'écriture :***

#### **Association Prix des Incorruptibles**

13, rue Nesle – 75006 Paris

<http://www.lesincos.com>

#### **Prix Chronos de la fondation Nationale de Gérontologie**

49, rue Mirabeau – 75016 Paris

<http://www.prix-chronos.org>

#### **Association Lire et Faire Lire**

Bureau National

16, Boulevard Jules Ferry – 75011 Paris

<http://www.lireetfairelire.org>

#### **Festival International de la Bande dessinée**

2, place de l'Hôtel de Ville – 16000 Angoulême

<http://www.labd.com>

#### **Centre de recherche et d'information sur la littérature de jeunesse**

39, rue de Chateaudun – 75009 Paris

<http://perso.club-internet.fr/crilj>

#### **Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt**

Direction des bibliothèques

165, rue des Douets – 37000 tours

<http://www.adbdp.asso.fr/>

---

#### **Aide à toute détresse - ATD Quart Monde**

33, rue Bergère - 75009 Paris - France

E-mail : [eq.france.paris@atd-quartmonde.org](mailto:eq.france.paris@atd-quartmonde.org)

Site internet : <http://www.atd-quartmonde.asso.fr/>

#### **Association française pour la lecture**

65 rue Cités - 93300 AUBERVILLIERS

Tél. : 01 48 11 02 30 - Fax : 01 48 11 02 39

E-mail : [af.lecture@wanadoo.fr](mailto:af.lecture@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://www.lecture.org>

#### **Cahiers Pédagogiques Cercle de Recherches et d'Action Pédagogiques - CRAP**

10, rue Chevreul - 75 011 Paris

Tél. : 01 43 48 22 30 - Fax : 01 43 48 53 21

E-mail: [cahier.peda@wanadoo.fr](mailto:cahier.peda@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://www.cahiers-pedagogiques.com>



**Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active - CEMEA**

22-24, rue Marc Seguin - 75 018 Paris Cedex 18  
Tél. : 01 53 26 24 24 - Fax : 01 53 26 24 19 ou 01 53 26 24 35  
E-mail : cemeapubli@aol.com  
Site Internet : <http://www.cemea.asso.fr>

**Centre national de documentation pédagogique – CNDP**

29, rue d'Ulm - 75230 Paris cedex 05  
Tél. 01 55 43 60 00  
Site Internet : <http://www.cndp.fr>

**Centre de ressources Ville – École – Intégration – VEI**

91, rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge  
Tél. 01 46 12 87 87  
Site Internet : <http://www.cndp.fr/vei>

**Centre international d'études en littérature de jeunesse**

17, rue Madame de Sévigné - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERE  
Site Internet : <http://www.ricochet-jeunes.org>

**Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion – CLAP**

142 rue de Charonne - 75011 PARIS  
Tél.: 01 55 25 81 00 - Fax : 01 55 25 81 01  
E-mail : clap.idf@wanadoo.fr  
Site Internet : <http://perso.wanadoo.fr/clap.idf>

**Francs et Franches Camarades - FRANCAS**

10-14, rue Tolain - 75 020 Paris  
Tél. : 01 44 64 21 00 - Fax : 01 44 64 21 21  
E-mail: CGAGEOT@francas.asso.fr  
Site Internet : <http://ww.francas.asso.fr>

**Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques - FCPE**

108-110 avenue Ledru-Rollin - 75544 Paris cedex 11  
<http://www.fcpe.asso.fr>

**Fédération des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale - FŒVEN**

67, rue Vergniaud - 75 013 PARIS  
Tél. : 01 45 88 62 77 Fax : 01 45 81 30 75

**Fédération nationale Léo Lagrange – FNLL**

153 AVENUE jean Lolive - 93695 Pantin Cedex  
Tel. : 01 48 10 65 65 - Fax : 01 48 10 65 66  
E-mail : fnll.ressources@leolagrange.org  
Site Internet : <http://www.leolagrange-fnll.org/>

**Groupe Français d'Education Nouvelle - GFEN**

6, avenue Spinoza - 94200 Ivry sur Seine  
Tél. : 01 46 72 53 17 - Fax : 01 46 71 63 38  
E-mail: mducom@wanadoo.fr  
Site Internet : <http://www.chez.com/gfen>

**Groupe régional de lutte contre l'illettrisme - GR LI (Haute-Normandie)****Espace Régional Emploi Formation**

Immeuble Normandie I  
98, avenue de Bretagne - 76100 ROUEN  
Tél. : 02.32.18.49.30 - Fax : 02.32.18.49.31  
E-Mail : madli@grli-rouen.fr  
Site Internet : <http://www.grli-rouen.fr>

« **Illettrisme et solidarité** » au **0 802 33 34 35 (0,09 €)**

Numéro Indigo pour tous ceux qui souhaitent recevoir des conseils. Accessible du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

**Institut Coopératif de l'Ecole Moderne Pédagogie Freinet - ICEM**

18, rue Sarrazin - 44 000 Nantes

Tél. : 02 40 89 47 50 - Fax : 02 40 47 16 91

Site Internet : <http://www.freinet.org/ITEM>

**Ligue Française de l'enseignement et de l'éducation permanente - La Ligue**

3, rue Récamier - 75 351 PARIS Cedex 07

Tél. : Secteur éducation : 01 43 58 97 08

Fax : Secteur éducation : 01 43 58 97 02)

E-mail: Secteur éducation : [abac@laligue.org](mailto:abac@laligue.org))

Site Internet : <http://www.laligue.org/>

**Office Central de la Coopération à l'Ecole - OCCE**

101, bis rue du Ranelagh - 75 016 PARIS

Tél. : 01 44 14 93 30 - Fax : 01 45 27 49 83

E-mail : [occe.Fede@wanadoo.fr](mailto:occe.Fede@wanadoo.fr)

**Organisation Coopération et Développement Economique - OCDE**

Tél. : standard : 01 45 24 82 00

2 r André Pascal - 75775 PARIS CEDEX 16

E-mail : [webmaster@oecd.org](mailto:webmaster@oecd.org)

Site internet : <http://www.oecd.org>

**Unesco - Section de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (BAS/LIT)**

S.Aoyagi, Chef

Tél. : ( 33.1.) 456 81002 - Bureau: 4.082 -

E-mail: [s.aoyagi@unesco.org](mailto:s.aoyagi@unesco.org)

Site internet : <http://www.unesco.org/education/efa/fr/>



**Centre de documentation**  
**Unité Documentation, Information, Publications**  
Tél. : 01 39 17 27 30 - Fax : 01 39 17 26 03 - [documentation@injep.fr](mailto:documentation@injep.fr) - [www.injep.fr/docu](http://www.injep.fr/docu)

**Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire**  
**11, rue Paul Leplat - 78160 Marly-le-Roi**  
**Établissement public du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche**  
Tél. : 01 39 17 27 27 - Fax : 01 39 17 27 90 - [www.injep.fr](http://www.injep.fr)